

Compte rendu du conseil municipal du 16 Février 2017.



Membres présents : Claude PILLOUD, Jean-Michel SALLAN, Michèle BRAND, Mélanie JEUNET, Sabine GRILLET, Christine SAILLARD, Thierry BOZZONETTI, Andréanne CHENAVAS, Ludovic SEIBERT, Stéphane EPAILLY, Georges PROST, Ludovic CRETIN.

Membres excusés : Pierre MICHEL, Marie-Paule COLBACK LEITAO.

Secrétaire de séance : Ludovic CRETIN.

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du compte rendu précédent.*
2. *Compte rendu des commissions EPCI et syndicat*
3. *Achat et proposition achat de terrain*
4. *ONF : destination des coupes et programme forestier 2017*
5. *Remplacement porte d'entrée 7 grande Rue*
6. *Demande de participation financière : école, colonie Bresse Nouvelle*
7. *Dossier de subvention pour la réalisation d'un équipement multi sports*
8. *Débat d'orientation budgétaire*
9. *Questions diverses.*

1. Approbation du compte rendu précédent.

Celui ci est adopté à l'unanimité moins deux abstentions (L. CRETIN et G. PROST).

2. Compte rendu des commissions EPCI et syndicat

La Grandvallière : Le cabinet ARGOS a présenté la restitution publique du projet de territoire. On notera une faible affluence avec seulement 75 personnes. Le projet est consultable sur le site internet de la Granvallière. Les propositions du projet aideront les élus à construire le plan local d'urbanisme intercommunal.

Syndicat de gestion du lac d'Ilay : Il projette la réfection du ponton sur l'île pour un montant maximum de 4000€. L'entreprise Pierre Michel réalisera les travaux. La commune versera au syndicat sa participation annuelle habituelle de 1 000 €.

Agence de l'eau: Elle a organisé une réunion pour présenter la source de l'Enragé qui est alimentée par plusieurs autres sources dont le gouffre de la Tanne situé sur la commune de la Chaumusse. Une prise de conscience met en évidence une fragilité à la fois de la qualité de l'eau mais aussi de la quantité du débit de cette source qui pourrait être utilisée à des fins sanitaires à l'avenir.

3. Achat et proposition achat de terrains

Vente parcelle D39 (surface 0.658ha): Monsieur Gros informe la commune de la vente de cette parcelle pour un montant 9622€.

- Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas acquérir ce terrain.

Vente parcelle ZB63 (surface 1.4131ha): Monsieur Grosgojat Kevin informe la commune de la vente de cette parcelle.

- Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas acquérir ce terrain.

Vente parcelle D2 (surface 1.0823ha): Monsieur Chauvin répond favorablement à la proposition de la commune pour l'achat de sa parcelle.

- Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquiescer cette parcelle pour un montant de 7700€.

Courrier de Monsieur DARMON (demande achat 100m² de terrain au prix de 30€ le m² aux Rollets): il informe la commune qu'il n'est plus intéressé par l'acquisition de ce terrain.

Location de parcelle lot n°7 (montant annuel 15€): Mademoiselle Paget Sonia informe la commune qu'elle souhaite arrêter la location de ce terrain. Ce contrat de location prenait fin en 2020. Monsieur Pilloud Claude se porte candidat à la location de cette parcelle pour la période restante.

- Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer cette location à Monsieur Pilloud Claude pour un montant de 15 € par an.

4. ONF : destination des coupes et programme forestier 2017

Programme forestier :

L'ouverture des plis du programme forestier 2017 a été faite avant la séance par la commission forêt. Cette dernière propose au conseil les travaux suivants :

- Travaux sylvicoles des parcelles 230, 114 et 201 pour 11535 € à Franck CRETIN
 - Travaux sylvicoles des parcelles 119 et 118 et travaux parcellaires (11.5 kms) pour 9603 € à Christophe FELIX.
 - Dégagement des plants de la parcelle 132 (2.3 ha) pour 1561 € à l'ONF ;
- Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les travaux aux 2 ETF et à l'ONF.

Dévolution et destination des coupes et produits des coupes.

Après délibération, le conseil municipal décide par 13 voix pour sur 13 de vendre les coupes et les produits des coupes comme suit :

- Résineux en bloc et sur pied (volume estimé : 4100 m³) : parcelles 121,134, 137, 142, 208, 217, 219, 223, 232, 239 et 240
- Feuillus en bloc façonné (volume estimé : 1520 m³) : parcelles 121, 122, 125, 137, 218, 228 et 229

5. Remplacement porte d'entrée 7 grande Rue.

Après étude des propositions des sociétés Manu Menuiserie et Pierre Michel, le conseil municipal retient à l'unanimité l'offre de Pierre Michel pour un montant de 2047€.

6. Demande de participation financière : école, colonie Bresse Nouvelle

Voyage scolaire école de Chaux du Dombief à Chaux des Crotenay:

Le conseil d'école sollicite la commune pour une participation financière au voyage scolaire de fin d'année. Le cout total s'élèvera à 1800€.

- Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de financer ce projet à hauteur de 600€.

Voyage pédagogique collège Clairvaux les Lacs:

Le collège sollicite la commune pour une participation financière aux voyages. A ce jour, 3 élèves de la commune sont concernés.

- Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Colonie Bresse Nouvelle:

La colonie projette de réaliser de travaux dans ses bâtiments situés hameau de la Boissière pour un montant de 36000€. Cette dernière demande à la commune à participation financière.

- Après délibération, le conseil municipal décide par 10 voix pour, 2 contre et 1 abstention l'attribution d'une subvention d'un montant de 1000€.

7. Dossier de subvention pour la réalisation d'un équipement multi sports.

Le projet est présenté aux élus. Le montant du projet s'élèvera à 50000€ maximum.

- Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à envoyer les demandes de subventions (DETR et CNDS).

8. Débat d'orientation budgétaire

Le conseil municipal évoque les différents projets qui pourraient être inscrits au budget 2017

- Installation d'un ascenseur : 55000€
- Réfection de la grande Rue : 250000€
- Programme forestier : 30000€
- Achat parcelles Melet et Chauvin : 10000€
- Aménagement parc pelouses sèches : 15000€
- Travaux chapelle Ilay : 10000€
- Réfection salle polyvalente : 30000€

9. Questions diverses.

Courrier de Monsieur et Madame Satonnet. Ils remercient la commune pour la qualité des colis de fin d'année et l'accord de la commune pour la stérilisation des chats abandonnés dans son quartier. Ils soulignent également la beauté des illuminations de Noël.

L'ordre du jour se termine à 23h00 et le Maire lève la séance.